



FESTIP

FESTIVAL INTERNATIONAL DE PERLES

KPALIME EN PERLES

Kpalimé 18 - 19 - 20 Août 2017

Fiche d'inscription 2017

Concours de film documentaire sur le thème « Perles au fil du temps »

À remplir obligatoirement pour la participation

Formulaire à retourner à l' Association Imagin' Perles , au plus tard le 15 juillet 2017

Nom Prénom

Adresse

Ville

Téléphone Email

Activité.....

Je certifie être l'auteur de ce film avoir pris connaissance du règlement du concours auquel je me suis inscrit(e) et déclare expressément en accepter toutes les conditions.

À Le

Comment avez-vous eu connaissance des concours culturels du Festival International de perles ?

- Boutiques partenaires (Précisez) :
- Site internet Festip.org
- Affichage, flyer
- Courriel annonçant les concours
- Recommandation personnelle
- Une annonce à la radio, dans un journal (précisez SVP)
- Réseaux sociaux de votre groupe ou autre
- Autre :

Contact : 22 37 37 69 / 92 53 14 97

Signature (obligatoire)

NB: Frais d'inscription pour concours de film documentaire : 2000 f

REGLEMENT DU CONCOURS « DOCUMENTAIRE »

ARTICLE 1 – ORGANISATION DU JEU

Festival International de Perles (FESTIP) dont le siège social IMAGIN'PERLE est situé au 339 rue Agbalépédo, route Fan Milk Agbalépédo vers Total Totsi ; Lomé-Togo,

Organise du 05 Juin au 15 Juillet 2017 à 18h 00, la première phase pour le dépôt des fiches d'inscription, et du 1^{er} au 30 Juillet, la deuxième phase du dépôt des œuvres du concours de réalisation de film documentaire dénommé : « PERLES AU FIL DU TEMPS » selon les modalités décrites dans le règlement ci-après.

ARTICLE 2 – CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ce concours est ouvert à toute personne physique, notamment les journalistes du domaine de la presse écrite ou télévision, et à tout amateur répondant au savoir-faire en la matière de réalisation de film documentaire.

Ne doivent pas participer à ce concours, les personnes de la société organisatrice et de leurs familles ainsi que toutes personnes ayant participé à l'élaboration dudit concours.

Le seul fait de participer à ce concours implique l'acceptation pure et simple, sans réserve, du présent règlement.

ARTICLE 3 – MODALITÉS DE PARTICIPATION

Ce présent concours se déroule exclusivement aux dates indiquées dans l'article 1. La participation est soumise à une inscription préalable au prix de 2000 FCFA avec obtention de la fiche à remplir, disponible au siège de FESTIP à Agbalépédo.

Il n'est autorisé qu'une seule participation par personne : même nom, même prénom, même adresse pendant toute la période du concours.

Critères de sélection :

- 1- Le scénario
- 2- Le Graphisme
- 3- Le réalisme
- 4- Originalité

Il est à noter que le film documentaire est un concours de court métrage d'une durée **10 minutes** au minimum et **15 minutes** au maximum.

Les œuvres réalisées dont la durée ne respecte pas celles qui sont prédéfinies par le règlement du concours, sont disqualifiées et les frais d'inscription ne sont pas remboursés.

Les Jury

Un comité de jury se réunira à la date du 05 Août 2017 et choisira les 10 finalistes selon les critères de sélection, et seront avisés pour la grande finale le 20 Août 2017 à Kpalimé.

ARTICLE 4 – DESIGNATION DES GAGNANTS

Un seul prix est fixé, ainsi que de nombreux lots au profit de la meilleure production du film documentaire sur les perles.

ARTICLE 5 – DOTATION

Le gagnant du grand prix du film documentaire FESTIF 2017 remportera la somme en chèque d'une valeur de 500 000 FCFA (Cinq cents mille francs CFA.)

Pour toutes informations concernant le concours, merci de contacter IMAGIN'PERLE à l'adresse précédemment indiquée.